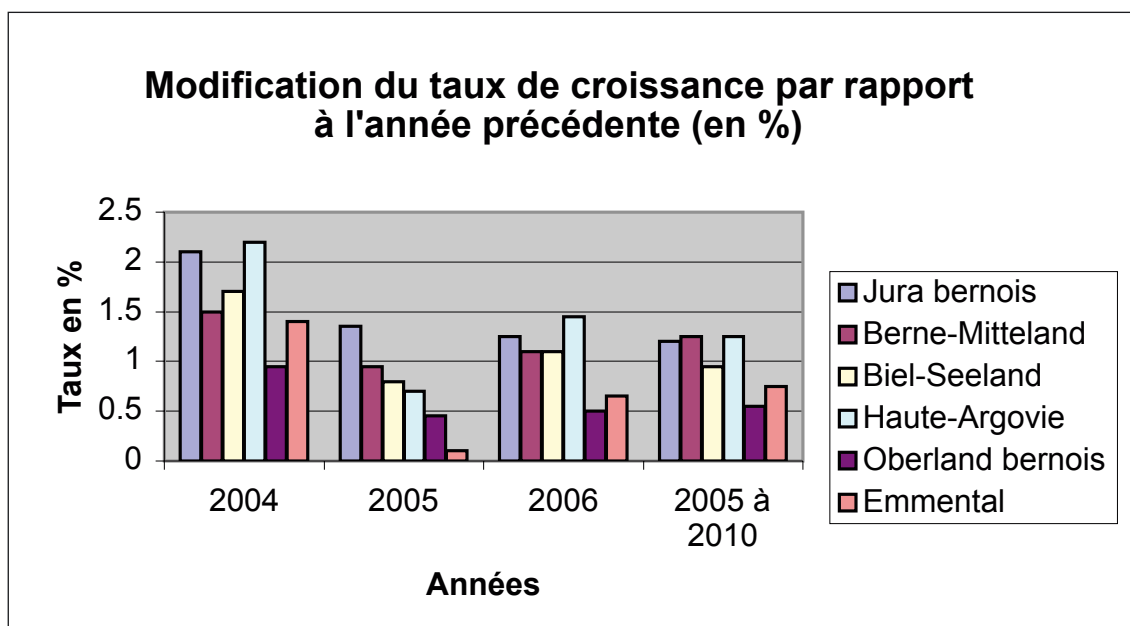


Ce sont les régions du Jura bernois et de la Haute-Argovie qui ont eu, dans le canton de Berne, pour la période 2004-2006, les taux de croissance les plus forts¹.

Evolution de la conjoncture dans les régions du canton de Berne:

Le Jura bernois en tête !

La récente étude de la croissance des différentes régions du canton de Berne, réalisée par l'Institut BAK, de Bâle, un institut de haute renommée en la matière, vient de confirmer ce constat.



¹ Selon l'Institut de recherche conjoncturelle «Basel Economics (BAK)», de Bâle.

Les différentes régions cantonales ont montré des taux de croissance fortement variables durant l'année passée. Le Jura bernois, après des années difficiles, est sorti parmi les premiers de classes et il le sera une fois encore au cours de l'année 2005. Avec des taux de croissance qui se situent entre 1,5 et 2,2%, selon les branches, il est bien au-dessus de la moyenne de l'agglomération bernoise laquelle tourne aux alentours de 1,3%. Selon le directeur du BAK ce sont les régions avec une industrie exportatrice, en particulier dans les domaines de l'industrie microtechnique et horlogère, du secteur médical et de la construction de machines, qui tirent et ce sont les autres régions qui freinent. La vitalité de ce coin de pays, confirmée cette année encore, dément ainsi les clichés faciles, fondés sur des préjugés, et bien souvent loin de la réalité. Ces résultats sont encourageants pour l'industrie et les PME² et couperont, un tant soit peu, les ailes aux ultra libéralistes de tous bords opposés aux incitations à l'innovation dans les régions dites périphériques. Il s'agit aujourd'hui de convaincre les milieux financiers qu'investir dans l'Arc jurassien rapporte autant que dans les agglomérations. L'instant est particulièrement judicieux pour les partis politiques puisqu'en 2006 sera débattu au Grand Conseil, du canton de Berne, d'une part, la stratégie en

faveur des agglomérations et de la coopération régionale, laquelle pose encore beaucoup de questions quant à son application.

Les députés devront ensuite traiter et définir « La stratégie de promotion différenciée de l'espace rural » dont le projet est actuellement sur la table du Conseil-exécutif. Ce document dont une partie des représentants politiques a déjà pu prendre connaissance est, à mes yeux, encore bien insuffisant quant au soutien qu'il apporte aux régions éloignées du chef-lieu.

Ce qu'il s'agit d'obtenir dans les meilleurs délais, pour l'Arc jurassien dans son ensemble, ce sont des investissements pour les infrastructures de base avec une connexion du territoire à un réseau de capitaux financiers de proximité (micro capitaux, prêts LIM³, crédits CTI⁴, soutiens fédéraux et cantonaux,...). Et, pour le Jura bernois en particulier :

- Dans le domaine routier, l'achèvement de la Transjurane A16, la réalisation du périphérique de contournement de Bienne A5 et le désenclavement du Haut-Vallon de Saint-Imier par la Bretelle des Convers,
- Le renforcement et le développement des systèmes scolaires, professionnels et d'ingénierie, en particulier dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), dans les techniques médicales et les microtechniques,

- La mise en valeur des compétences et du savoir-faire du Jura bernois avec la création d'un centre des expositions, véritable vitrine de l'Arc jurassien, et la valorisation des nouvelles technologies par la poursuite du développement de parcs technologiques,...
- Le développement de l'hébergement, des structures d'accueil et l'amélioration des conditions dans l'hôtellerie et la restauration pour un tourisme doux.

En guise de conclusion, reprenons la citation de Peter Drucker :

La meilleure façon de prédire l'avenir c'est de le créer soi-même.



Jean-Pierre Rérat, coprésident de la CEP

² PME : petites et moyennes entreprises.

³ LIM : Loi d'investissement sur les régions de montagne.

⁴ CTI : Commission fédérale pour la technologie et l'innovation.